



Bulle, le 25 septembre 2026

***CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ***

Chère membre, cher membre,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre 50^{ème} **assemblée générale annuelle** ainsi qu'au repas, qui se dérouleront le **vendredi 30 octobre 2026**.

DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

Lieu : Restaurant de la Croix-Verte, Echarlens

- **18h30** : Assemblée générale
- **19h45** : Repas

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1. Nomination d'un(e) scrutateur(trice) et d'un(e) vérificateur(trice) suppléant(e) des comptes
2. Présentation et approbation des comptes 2025
3. Admissions, démissions et radiations
4. Présentation du bilan de la saison 2026 (statistiques, points forts et pistes d'amélioration)
5. Sortie 2027
6. Divers

Le PV de l'assemblée précédente ne sera pas lu mais sera consultable sur notre site internet.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux cette soirée, nous vous remercions de confirmer votre participation par courriel à l'adresse suivante : pierre-alain.bugnon@cctg-gruyere.com et d'effectuer votre paiement par virement bancaire sur le compte du club à l'aide du bulletin de versement ci-joint au plus tard d'ici au 20 octobre 2026.

AU MENU : Salade et bruschetta, suprême de volaille sauce au whisky, pommes de terre rôties et légumes, tarte normande aux pommes et glace vanille. Vin servi : Le Soleil Noir « Syrah Merlot Cabernet Frédéric Zufferey, Valais ». La participation au repas s'élève à **65 frs par personne**.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver à cette occasion, nous vous adressons, chères et chers membres, nos meilleures salutations sportives.

Le comité
CCTG Gruyère